



ANNEXE AU RAPPORT ANNUEL DE GESTION

DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2021

 **INTERSPORT**

SOMMAIRE

03

LE MOT DU PRÉSIDENT

04

NOTRE IDENTITÉ

Chiffres-clés	5
Notre organisation	6
L'importance du Commerce Coopératif et Associé en France	7
Près d'un siècle d'engagement pour le sport	7

08

NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES ET NOS ENJEUX RSE

11

NOTRE MOUVEMENT ENGAGÉS SPORT

Nos engagements et réalisations	11
Pour un sport plus accessible	12
Établir de bonnes relations avec nos clients	12
Développer la pratique sportive et l'accès au sport	15
Être un employeur engagé	16
Pour un sport plus solidaire	19
Soutenir la communauté sportive	19
Promouvoir une chaîne d'approvisionnement responsable	19
Pour un sport plus durable	21
Lutter contre le changement climatique	21
Contribuer au développement de l'économie circulaire	22
Réduire l'impact de notre activité sur l'environnement	24

26

ANNEXES

Notice méthodologique	26
Avis de l'organisme tiers indépendant	27

LE MOT DU PRÉSIDENT

“

Cela fait bientôt 100 ans que nous sommes engagés pour le sport. Car nous sommes convaincus que le sport a un pouvoir au-dessus de tous : il crée de formidables liens humains.

JACKY RIHOUE

Président d'INTERSPORT
France et Belgique

Nous le croyons profondément. Cependant, les enjeux actuels de notre société dépassent ce cadre. Les Français attendent de notre enseigne des engagements forts et concrets, cohérents avec le monde de demain. Ces engagements doivent se traduire à travers une politique RSE claire. Une politique dont nos adhérents et collaborateurs doivent être acteurs au quotidien.

C'est pour cette raison que nous avons lancé en 2020 notre mouvement « Engagés sport », qui rassemble les actions concrètes que nous menons localement ou que nous menons nationalement pour faire progresser le sport.

Dans une société française où 90 % des citoyens déclarent attendre des entreprises qu'elles s'engagent, il était primordial de rendre visibles nos actions aux yeux des Français et de valoriser notre mobilisation au quotidien.

Le lancement de ce mouvement marque le début d'une histoire qui s'inscrit dans la durée, avec pour objectif de mettre plus de sport dans la vie de tous. Mission qui nous anime au quotidien et nous donne une grande responsabilité. Celle de rendre le sport toujours plus accessible, plus solidaire et plus durable pour mieux vivre ensemble.



NOTRE IDENTITÉ

Le **Groupe INTERSPORT** en France et en Belgique, c'est plus de 766 magasins, au 31 décembre 2021, réalisant un CA de plus de 2,7 milliards d'euros, avec plus de 15 000 collaborateurs dont 2 000 recrutés ces 5 dernières années.

La **structure centrale** (389 salariés) est basée à Longjumeau (91) et la **plateforme logistique** principale de 44 000 m² (300 collaborateurs) est située à Saint-Vulbas (01), à laquelle s'ajoute une **plateforme dédiée au vélo et matériel encombrant** à Machecoul (44) (30 000 m² début 2022).

INTERSPORT est également propriétaire de la **Manufacture Française du Cycle** (près de 700 collaborateurs) depuis 2013, première usine française d'assemblage de cycles située à Machecoul. La Présidence France et Belgique est assurée par Jacky RIHOUE.

Le **Groupe INTERSPORT** a ouvert une trentaine de magasins par an ces dernières années, dont en 2021, 17 sous l'enseigne **INTERSPORT**, 5 sous l'enseigne **INTERSPORT Montagne** et 16 sous l'enseigne **BLACKSTORE**. Ce rythme important de croissance devrait se poursuivre avec l'ouverture de nombreux magasins dans les années à venir.

CHIFFRES-CLÉS



2,76 Md€
DE CHIFFRE D'AFFAIRES

15 000
COLLABORATEURS

766
MAGASINS

N°1
DE LA LOCATION
DE SKI EN LIGNE

1^{ER}
ASSEMBLEUR
DE CYCLES
EN FRANCE

156 000
VÉLOS ÉLECTRIQUES
ASSEMBLÉS
EN FRANCE

1^{ER}
HABILLEUR
DE FRANCE

40 M€
DE POUVOIR
D'ACHAT REVERSÉS
AUX LICENCIÉS

350 000
ACTES
D'ENTRETIEN
PAR AN

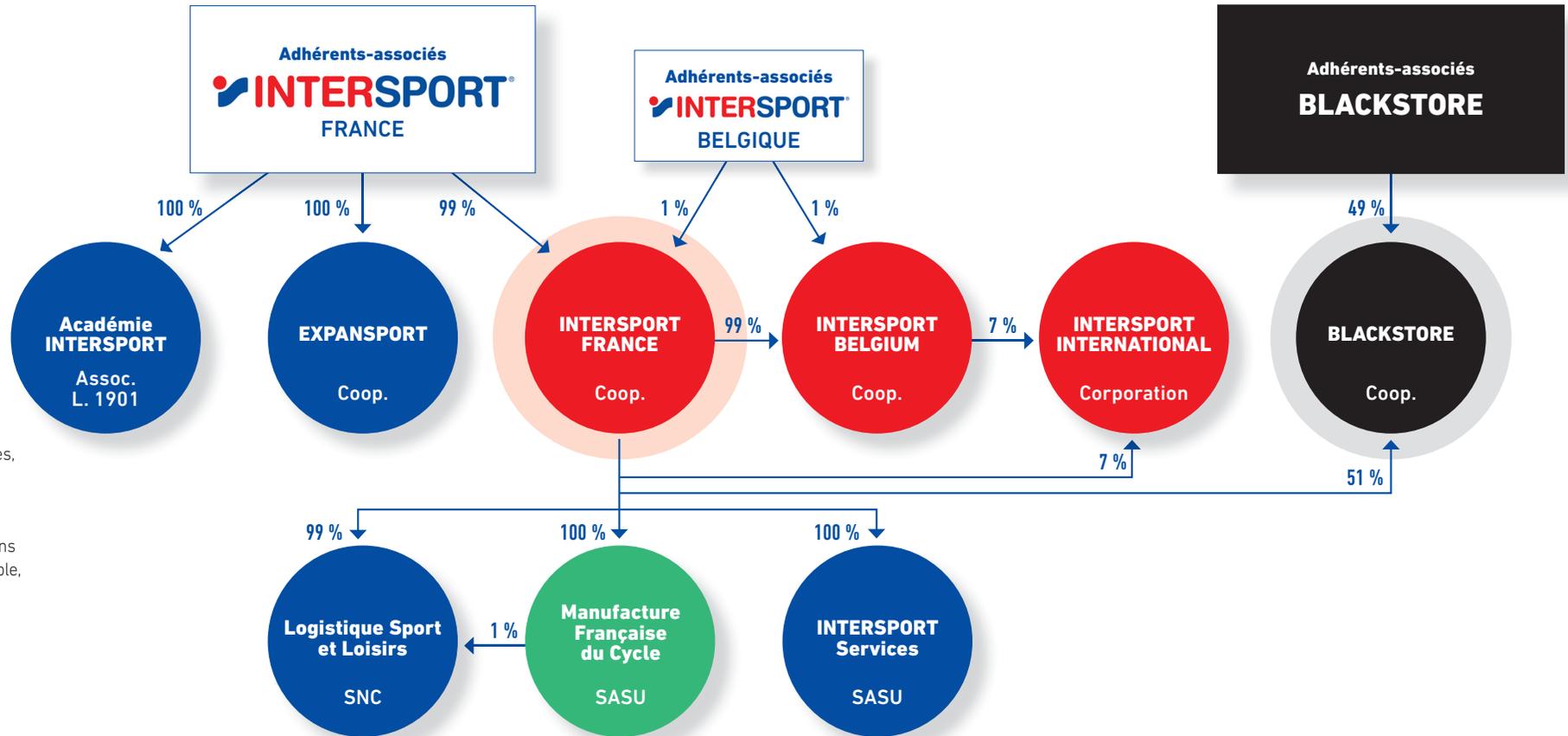
NOTRE ORGANISATION

Notre Groupe est organisé autour de deux Sociétés Coopératives, INTERSPORT FRANCE et BLACKSTORE, toutes deux détenues par ses Adhérents-associés.

Ces deux coopératives, aidées de leurs filiales opérationnelles, fournissent à leurs Adhérents un modèle commercial précis, développé depuis près de 100 ans pour la première, comprenant un concept, des achats référencés, une politique marketing.

L'ensemble de ce modèle est repris dans une charte d'enseigne signée entre la coopérative et ses Adhérents.

De fait, les sociétés coopératives, leurs filiales, et les sociétés adhérentes représentent ensemble un seul groupe commercial, et nous analyserons donc, dans la mesure du possible, notre modèle d'affaires à l'aune de ce périmètre.



L'IMPORTANCE DU COMMERCE COOPÉRATIF ET ASSOCIÉ EN FRANCE

Le Commerce Coopératif et Associé représente, à ce jour, plus d'un tiers du commerce en France dans de nombreux secteurs de la distribution (alimentaire, optique, sport, bricolage, jouet...).

Agissant de manière collective, les entrepreneurs d'un même réseau progressent ensemble au sein d'une entreprise commune. Ils décident et établissent de manière collective et démocratique des règles communes de fonctionnement et poursuivent un seul et unique but, celui de développer et pérenniser à la fois les entreprises de chacun et l'enseigne à laquelle ils adhèrent.

Le modèle du Commerce Coopératif et Associé s'appuie sur des commerçants indépendants qui ont fait le choix de se regrouper afin de mutualiser moyens et services. Par nature, les 196 enseignes du Commerce Coopératif et Associé sont constituées de PME françaises, implantées dans leurs régions, créatrices d'emplois et soumises aux impôts sur les sociétés en France.

Depuis quinze ans, le taux de croissance du chiffre d'affaires du Commerce Coopératif et Associé a une croissance supérieure à celle du marché pour atteindre 156 milliards en 2020.

Les réseaux du Commerce Coopératif et Associé affichent un maillage territorial très abouti. Un point de vente sur deux est implanté dans une ville de moins de 10 000 habitants au plus près de la vie des Français. Dynamiques, leurs entreprises sont créatrices d'emplois.

Le Commerce Coopératif et Associé emploie aujourd'hui 562 585 salariés.

Il pèse plus de 30 % du chiffre d'affaires du commerce total dans 10 régions, il est également contributeur à + de 50 % de la CVAE (Cotisation sur la valeur ajoutée

des entreprises) dans 5 régions et à hauteur de 48 % de l'IS (Impôt sur les Sociétés) dans le commerce (selon l'étude « L'impact du Commerce Coopératif et Associé dans les territoires », publiée le 7 mars 2018, réalisée par l'institut Xerfi pour la Fédération du Commerce Coopératif et Associé (FCA).

Une performance qui s'explique par le fonctionnement même de ce modèle économique et par son pouvoir de résilience. Au sein d'un réseau du Commerce Coopératif et Associé, le commerçant reste juridiquement propriétaire de son magasin.

PRÈS D'UN SIÈCLE D'ENGAGEMENT POUR LE SPORT

INTERSPORT, une histoire de rencontres et de passionnés. C'est en 1924 que la société La Hutte, fabricant et distributeur d'équipements pour les Scouts décide de développer des secteurs non exploités tel que le camping. Le premier magasin ouvre ses portes en 1926 à Paris. Très vite, cette petite société se développe et s'ouvre au grand public.

En 1946, le groupement prend la forme d'une Société Coopérative dont le capital est détenu par les Adhérents-associés exploitant les magasins sous le principe « un homme, une voix ».

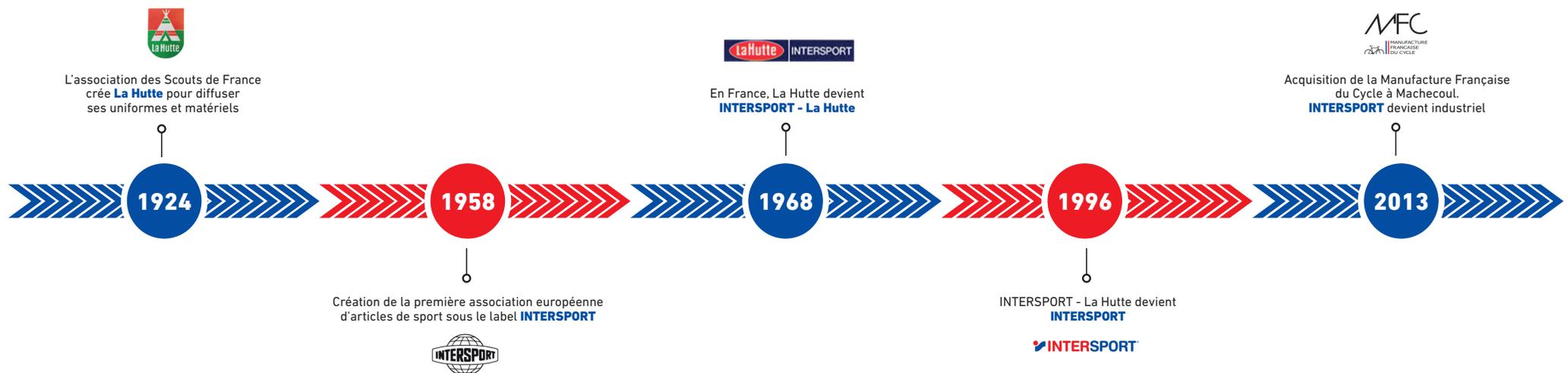
En 1958, pour s'organiser face à la constitution de réseaux internationaux, quatre groupements nationaux

(France, Allemagne, Pays-Bas et Belgique) créent la première association européenne d'articles de sport sous le nom d'EUROSPORT.

Créé en 1968, INTERSPORT International Corporation (IIC) est né de l'alliance de 10 centrales d'achat nationales pour créer une organisation internationale permettant

de mieux servir le réseau INTERSPORT, développer des produits et mieux satisfaire ses clients sous l'enseigne INTERSPORT.

INTERSPORT est présent dans 42 pays avec plus de 5 400 magasins.



NOTRE MODÈLE D'AFFAIRES ET NOS ENJEUX RSE

Chaque organisation nationale dispose d'une importante autonomie. INTERSPORT International Corporation est principalement chargé de négocier certains achats pour le groupement et d'organiser la sélection des produits pour les marques propres du groupe comme : Energetics (fitness, musculation, natation, course à pied), Firefly (vêtements, chaussures, sport d'eau), McKinley (sports outdoor et de montagne), Nakamura (cycles), Pro Touch (sports d'équipe et sports de raquette), Tecno Pro (ski) et ITS (premier prix).

Nos entrepreneurs (appelés « Adhérents-associés » dans notre réseau) sont associés au sein de la Société Anonyme Coopérative de commerçants détaillants INTERSPORT FRANCE (généralement appelée « Centrale ») pour unir leurs forces et s'appuyer sur une structure solide qui négocie pour eux les meilleures conditions d'achat, de gestion, de commercialisation et de communication possibles et qui leur propose de nombreux outils pour les aider à développer leur activité et faire progresser leurs chiffres d'affaires.

Sur le plan juridique, l'agrément d'un Adhérent nécessite l'engagement de l'Adhérent sur les prescriptions énoncées dans les Statuts, le Règlement Intérieur, la charte d'enseigne ainsi que les conditions particulières d'admission.

Le développement important de notre réseau ces dernières années a été l'occasion d'offrir des opportunités à des hommes et des femmes de devenir entrepreneur qu'il s'agisse d'anciens directeurs salariés de magasins INTERSPORT ou d'autres enseignes ou de collaborateurs de la Société INTERSPORT FRANCE. La Coopérative joue un rôle d'ascenseur social lui permettant d'assurer le renouvellement de ses entrepreneurs.

La Société INTERSPORT FRANCE est en mesure de proposer aux fournisseurs référencés du Groupe des fonctions de centralisation

de commandes, de centralisation des paiements et de garantie du croire visant à faciliter la gestion administrative de plus de 750 comptes des Adhérents INTERSPORT.

Chaque Directeur Opérationnel de la Société INTERSPORT FRANCE est accompagné d'un Adhérent « binôme » pour l'animation d'un Comité thématique composé d'Adhérents et de collaborateurs de la Centrale. Ces Comités vérifient l'adéquation de la mise en place des moyens avec les attentes des magasins et sont force de propositions au Conseil d'Administration de la Coopérative.

Le Conseil d'Administration composé exclusivement d'Adhérents-associés prend des décisions sur le fonctionnement de la Centrale et des magasins qui s'imposent à tous les Adhérents.

Afin d'inscrire le Groupe dans une démarche sociétale forte, la coopérative a initié un mouvement « Engagés sport » qui met en lumière les actions de nos 15 000 collaborateurs, agissant depuis de nombreuses années avec des initiatives concrètes et engagés pour rendre le sport **plus accessible, plus solidaire et plus durable**.

Notre mouvement s'inscrit dans la durée avec l'ambition de construire ensemble le monde de demain et **mieux vivre ensemble**.

NOS ENJEUX

	Enjeux *	Politiques	Plans d'action	Indicateurs de performance	Parties prenantes
POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE	ÉTABLIR DE BONNES RELATIONS AVEC NOS CLIENTS	Accessibilité au sport	<ul style="list-style-type: none"> Donner accès au sport partout et pour tous les pouvoirs d'achat Rendre accessible les grandes marques de sport 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de magasins ouverts en France : + de 766 magasins 	
		Protection de la santé de nos clients et de leurs données personnelles	<ul style="list-style-type: none"> Garantir la conformité des produits Être vigilant sur le respect des réglementations (qualité et sécurité des produits, éthique, lutte contre la fraude etc.) Effectuer des tests en interne et en externe Vérifier la qualité du produit de la conception à la mise en vente Garantir la confidentialité et l'intégrité des données personnelles et des bases de données 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de plaintes déposées à la CNIL par un client : 1 	
		Satisfaction de nos clients	<ul style="list-style-type: none"> Répondre aux besoins de nos clients dans toute la diversité de leurs profils Assurer une réponse multicanale Être au plus proche de nos clients 	<ul style="list-style-type: none"> Délai de traitement moyen annuel des e-mails reçus (heures ouvrées) : 75 Taux moyen annuel de réponse aux e-mails reçus (%) : 85 % Taux moyen annuel de réponse aux contacts reçus tous canaux confondus (%) : 89% Nombre d'avis clients suite à une commande passée en ligne : 31 947 Nombre d'avis clients relatifs à la navigation sur www.intersport.fr : 23 091 	
	DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE ET L'ACCÈS AU SPORT	Ancrage territorial	<ul style="list-style-type: none"> Renforcement du maillage territorial Soutenir le développement du sport local 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'entités dédiées aux clubs et collectivités : 80 Nombre de commerciaux dédiés aux clubs et collectivités : 120 commerciaux spécialistes Partenariats divers (fédérations, bénévolat, etc.) Soutien aux clubs sportifs amateurs : plus de 10 000 clubs partenaires Aide financière aux clubs amateurs : + de 6 M€ Aide versée pour l'équipement sportif des licenciés : + de 40 M€ de pouvoir d'achat reversés aux licenciés sous forme d'avantages commerciaux 	
		Parité dans le sport	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir le sport au féminin pour plus de parité 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fédérations féminines soutenues : 2 (FFF et FFT) Partenariat avec la fondation Alice Milliat 	
	ÊTRE UN EMPLOYEUR ENGAGÉ	Développement des compétences et des carrières	<ul style="list-style-type: none"> Développer les compétences des collaborateurs Faire progresser les collaborateurs dans le sport Favoriser la diversité des parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre d'alternants formés chaque année par les coopératives et les Adhérents-associés : 1 000 Nombre d'heures de formation consolidées par les coopératives et les Adhérents-associés : + 100 000 heures Part de managers issus de la promotion interne : 80 % 	
		Santé et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> Encourager et faciliter la pratique du sport Suivre plus spécifiquement les métiers les plus exposés Prendre en charge la santé de tous les collaborateurs (mutuelle, prévoyance, aménagement du poste de travail etc.) 	<ul style="list-style-type: none"> Indice de fréquence des accidents consolidé pour les coopératives et les filiales : 86,58/1000 	
		Bien-être au travail	<ul style="list-style-type: none"> Développer une culture du respect, de l'exigence et de la bienveillance Assurer un respect et une confiance réciproques entre collaborateurs, entre collaborateurs et managers Favoriser le sens du collectif et la convivialité 	<ul style="list-style-type: none"> Ancienneté moyenne pour les collaborateurs des coopératives et des filiales : supérieure à 7 ans 	
		Entrepreneuriat individuel	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser l'accès des collaborateurs à l'entrepreneuriat individuel Faciliter les transmissions d'entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> Aide technique et financière Nombre de collaborateurs devenus entrepreneurs : 2 Nombre de transmissions d'entreprises réussies : 14 	

* Ces enjeux ont été identifiés comme découlant d'un risque majeur pour l'entreprise.

... NOS ENJEUX (SUITE)

	Enjeux *	Politiques	Plans d'action	Indicateurs de performance	Parties prenantes
POUR UN SPORT PLUS SOLIDAIRE	SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE	<i>Sponsoring national et local</i>	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir le sport amateur et le bénévolat sportif Co-financer les projets sportifs Sponsoriser les athlètes Soutenir les clubs sportifs et les sportifs Promouvoir le Fabriqué en France 	<ul style="list-style-type: none"> Financement participatif de projets via la plateforme « Mon projet sportif » : + de 150 projets financés, + de 350 000€ récoltés Participation aux grands événements sportifs : 1 équipe olympique INTERSPORT Soutien aux athlètes locaux Nombre d'emplois créés à MFC : + de 300 emplois créés en 5 ans 	
	PROMOUVOIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE	<i>Approvisionnement responsable</i>	<ul style="list-style-type: none"> Respecter les réglementations et les codes de bonne conduite européens et internationaux Insérer des clauses contractuelles relatives au respect des droits de l'Homme 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de fournisseurs de rang 1 accrédités BSCI avec une note supérieure ou égale à C : 84 % 	
POUR UN SPORT PLUS DURABLE	LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE	<i>Changement climatique</i>	<ul style="list-style-type: none"> Fabriquer des moyens de transport plus respectueux de l'environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de vélos fabriqués par an : + 490 000 vélos dont 156 000 VAE Part de nos vélos Nakamura conçus et assemblés en France : 100 % Nombre de produits de la gamme Eco mobilité vendus (pièces) : 102 603 	
	CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE	<i>Réparabilité</i>	<ul style="list-style-type: none"> Prolonger la vie des produits dans nos ateliers 	<ul style="list-style-type: none"> Nombre de techniciens spécialisé : 1 000 Nombre d'actes d'entretien par an réalisés par les magasins : 350 000 actes 	
		<i>Éco-conception</i>	<ul style="list-style-type: none"> Concevoir et sélectionner des produits éco-conçus 	<ul style="list-style-type: none"> Création d'une charte d'éco-conception pour nos marques propres et nos marques partenaires Part de modèles couleurs éco-conçus selon notre charte sur les marques Energetics et McKinley : respectivement 8 % et 5 % 	
	RÉDUIRE L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT	<i>Recyclage et valorisation des déchets</i>	<ul style="list-style-type: none"> Collecter, trier, recycler et valoriser les déchets sur place et via des prestataires Respecter les obligations issues de la loi n° 2020-105 du 10/02/2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (dite loi AGEC) 	<ul style="list-style-type: none"> Masse de déchets générés par vélo fabriqué (kg) : 2,84 Déchets liés à la conception et à l'assemblage des vélos pris en charge par les filières de recyclage et de valorisation : 90, 6 % Contribution financière pour la collecte, le tri, le recyclage et la valorisation des déchets générés par l'activité : 832 231,449 € HT 	
<i>Préservation des ressources</i>		<ul style="list-style-type: none"> Maîtriser nos consommations énergétiques Réduire nos consommations énergétiques Faire appel à des projets durables dans tout notre réseau 	<ul style="list-style-type: none"> Consommation d'électricité consolidée des coopératives et des filiales : 4 238 028 kWh Consommation de gaz consolidée des coopératives et des filiales : 9 268 422 kWh Consommation d'eau consolidée des coopératives et des filiales : 6 369 m³ 		
		<i>Réduction de la pollution de l'air</i>	<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le transport logistique avec du carburant GLV Réduire le rejet dans l'air de Composé Organique Volatil (COV) et arrêter les solvants 	<ul style="list-style-type: none"> Part des camions fonctionnant au GLV utilisés par notre prestataire sur les trajets entre l'entrepôt de Saint-Vulbas et la plateforme logistique de Pont d'Ain : 33 % Nombre de vélos peints en poudre / nombre de vélos total produits (pièces) : 73 % 	

* Ces enjeux ont été identifiés comme découlant d'un risque majeur pour l'entreprise.

NOS ENGAGEMENTS ET RÉALISATIONS



80 %

des managers issus
de la promotion interne

350 000 €

récoltés grâce à du financement
participatif de projets

490 000

Nombre de vélos
assemblés en France

**ENGAGÉS
SPORT**
POUR MIEUX
VIVRE ENSEMBLE

NOTRE MOUVEMENT ENGAGÉS SPORT

La crise sanitaire a confirmé que plus que jamais l'engagement sociétal s'imposait comme une priorité pour conjuguer performance économique et impact positif pour l'environnement et la société. Les Français attendent de notre enseigne des engagements forts et concrets, cohérents avec le monde de demain.

C'est dans ce contexte que INTERSPORT a lancé, fin 2020, son mouvement « Engagés sport », qui rassemble les actions concrètes que nous menons localement ou nationalement pour faire progresser le sport et le rendre plus accessible, plus solidaire et plus durable.

Notre premier engagement qui est inscrit dans notre ADN est de rendre les grandes marques de sport accessibles. A l'heure où le pouvoir d'achat est la préoccupation première des Français et que la sédentarité augmente de façon vertigineuse auprès des jeunes générations, il est de notre devoir en tant que distributeur de pouvoir proposer les produits aux meilleurs prix et ainsi faciliter l'accès à la pratique sportive.

Engagés pour rendre le sport plus solidaire est notre deuxième engagement. Nous le faisons vivre en promouvant le Fabriqué en France et en développant l'emploi sur le territoire. La coopérative produit chaque année au sein de son usine d'assemblage située à Machecoul (44), la Manufacture Française du Cycle, plus de 490 000 vélos dont 156 000 vélos à assistance électrique.

Enfin et en tant que premier habilleur de France, l'enseigne s'engage fortement sur la dimension écologique avec la création d'une charte « éco-conçu » destinée à valoriser les marques qui s'engagent à fabriquer des produits dont au moins 50 % du composant principal est issu de matière recyclée ou bio-sourcée.

La santé et le bien-être des générations futures sont un enjeu mondial, la préservation de notre planète aussi.

POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE

ÉTABLIR DE BONNES RELATIONS AVEC NOS CLIENTS

1

ACCESSIBILITÉ AU SPORT

C'est notre combat depuis nos origines et ce qui a fondé la création de notre coopérative en 1924. Notre fierté, c'est de pratiquer les prix les plus compétitifs sur toutes les grandes marques de sport pour les rendre accessibles au plus grand nombre. *(Suite page 13)*

766

magasins en France



2

PROTECTION DE LA SANTÉ DE NOS CLIENTS ET DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES

Nous veillons à ce que les réglementations applicables soient strictement suivies et respectées que ce soit pour protéger nos clients ou les données qu'ils nous confient (sous-traitance, éthique, lutte contre la fraude, documentation technique, données personnelles etc.). *(Suite page 13)*

3

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

Pour cela, nous assurons une présence omnicanale pour répondre à toutes les questions de nos clients via nos sites internet www.intersport.fr et www.intersport-rent.fr (FAQ, page contact, tchat en ligne avec des experts produits), nos pages sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter) et via le Service Clients joignable par e-mail, courrier et par téléphone. *(Suite page 14)*

48 heures

Objectif que nous nous fixons pour traiter les e-mails reçus



1

ACCESSIBILITÉ AU SPORT

Nous proposons les gammes les plus larges du marché pour tous les sportifs, les débutants comme les plus experts, et nous couvrons les besoins de tous les âges et de tous les budgets.

En région, nous répondons aux pratiques sportives locales avec des équipements adaptés (ex. : nautisme, sport d'hiver...).

Être accessible, c'est aussi permettre à nos clients d'aller à la rencontre des produits, de découvrir les nouveautés, d'essayer les articles.

Pour donner à nos clients les moyens de faire les bons choix.

C'est pour cela que nous continuons d'ouvrir chaque année de nouveaux magasins pour être plus près de nos clients.

Aujourd'hui, avec 766 magasins dans toute la France et une offre à portée de clic 24 h/24 sur www.intersport.fr, nous sommes l'enseigne de sport la plus proche des Françaises et des Français.

Dans notre démarche de rendre ces marques plus accessibles, nous avons notamment réduit le prix de vente de nos survêtements de 16 % en quatre ans, et réduit de 22 % le prix de nos ballons.

Nos indicateurs de performance

Nombre de magasins du groupe INTERSPORT (INTERSPORT et BLACKSTORE) ouverts en France :

Année	2019	2020	2021
Magasins ouverts	690	728	766



2

PROTECTION DE LA SANTÉ DE NOS CLIENTS ET DE LEURS DONNÉES PERSONNELLES

ATTENTIFS À LA QUALITÉ DE NOS FOURNISSEURS ET DES USINES AVEC LESQUELS NOUS TRAVAILLONS

Nos partenaires s'engagent en signant nos conventions, qui nous garantissent un recours le cas échéant. Nos fournisseurs veillent à la qualité des produits de manière constante, en procédant à des auto-contrôles, à des tests aléatoires sur différentes productions.

En cas de suspicion ou de détection d'un problème de qualité, faible ou grave, le fournisseur est tenu de nous avertir dès qu'il en a connaissance.

Le fournisseur manquant à son obligation de livrer des produits conformes doit prendre toutes les mesures qui s'imposent et proposer une solution (réparation, remplacement, remboursement etc.). Il doit également informer les autorités.

Dès que le fournisseur nous alerte, nous déclenchons en interne une procédure dite de crise afin i) d'identifier les produits concernés, ii) de les bloquer et iii) de coordonner l'information à l'ensemble des magasins et à nos clients.

Cette information prend la forme d'un affichage en magasin et sur une page dédiée accessible sur notre site internet (<https://www.intersport.fr/rappels-produits/>).

En fonction de la non-conformité détectée, nous informons personnellement les clients identifiés grâce à leur achat en ligne ou leur carte de fidélité INTERSPORT.

PROTÉGER NOS CLIENTS, C'EST AUSSI PROTÉGER LES INFORMATIONS QU'ILS NOUS CONFIENT

Notre politique de données personnelles accessible en ligne, permet à toute personne ayant transmis ses coordonnées pour un achat ou pour donner son avis, d'y accéder, de les modifier, de les supprimer en écrivant au Délégué à la Protection des Données d'Intersport, par courrier au siège social d'INTERSPORT ou via notre site internet www.intersport.fr -> page contact rubrique « Mes données personnelles ».

Une équipe transversale prend en charge les demandes liées aux données personnelles et veille à la sécurité des informations personnelles enregistrées dans nos bases de données. Nous sommes attentifs à la procédure de

traitement des demandes et l'améliorons lorsque cela s'avère nécessaire en termes d'efficacité et de qualité des réponses apportées à nos clients.

INTERSPORT FRANCE s'engage auprès des consommateurs à fournir des produits performants au meilleur rapport qualité/prix. Dès la conception du produit, les matières et les accessoires sont travaillés afin d'apporter confort et qualité sur les produits finis.

Des tests physiques sont conduits en interne par les équipes qualité d'INTERSPORT FRANCE, mais également en externe par des laboratoires certifiés (CRITT, TÜVRheinland, BSI, Pourquery etc.) afin de répondre aux exigences du cahier des charges des produits développés.

Des tests chimiques sont également conduits, de manière aléatoire, afin d'assurer le respect de la réglementation européenne REACH et sécuriser l'utilisation des substances chimiques sur les produits. Les équipes qualité présents sur les sites de production accompagnent les fournisseurs dans l'amélioration constante de la qualité, notamment en les formant sur le nouvel outil d'autocontrôle PIVOT88.

Cette compréhension et maîtrise de la qualité par les fournisseurs en amont permettent d'assurer un contrôle précis des productions et garantir le maintien du standard de Qualité niveau 2 (AQL 0/2.5/4).

Sensible aux enjeux environnementaux et sociaux de demain, le Groupe INTERSPORT a accéléré ses ambitions en mettant en place une gamme de produits de marque propre éco-conçue, et en créant une charte stricte destinée aux fournisseurs partenaires qui conçoivent des produits dont l'impact sur l'environnement est réduit.

Nos indicateurs de performance

Nombre de plaintes déposées à la CNIL par un client :

Année	2019	2020	2021
Plaintes déposées à la CNIL	2	0	1

3

SATISFACTION DE NOS CLIENTS

NOTRE OBJECTIF :

Devenir l'enseigne la plus proche des Françaises et des Français.

Nous projetons de déployer, d'ici à 2024, un tchat en ligne spécifique, connecté avec notre Service Clients, afin d'apporter des réponses instantanées et rapides à nos clients.

Nos clients peuvent échanger directement avec le magasin de leur choix et sont informés des actualités *via* la page Facebook animée par chaque magasin INTERSPORT.

Nous sommes soucieux de répondre aux besoins de tous les Français.

Aussi, depuis 2018, INTERSPORT FRANCE recueille les avis produits sur le site internet www.intersport.fr.

Chaque consommateur ayant commandé un produit est sollicité par un tiers de confiance : « Avis vérifié » qui succède à « eKomi » depuis fin 2021.

Le traitement des avis en ligne respecte la réglementation en vigueur qui vient garantir la fiabilité et la transparence de la publication des avis.

Un outil permet également aux clients de laisser leur avis sur n'importe quelle page de notre site internet www.intersport.fr.

Ce dispositif vise à faire remonter les problèmes que rencontrent nos clients en gardant un lien fort avec ces derniers dans le but d'améliorer le site au jour le jour.



Nos indicateurs de performance

Délai de traitement moyen annuel des e-mails reçus (heures ouvrées) :

Année	Résultat	Objectif
2019	57	48
2020	89	48
2021	75	48

N.B. : Le délai de traitement a augmenté en 2020 en raison de la fermeture du Service Clients lors du 1^{er} confinement.

Taux moyen annuel de réponse aux e-mails reçus (%) :

Année	Résultat	Objectif
2019	85	100
2020	88	100
2021	85	100

Taux moyen annuel de réponse tous canaux confondus (e-mail, appel, courrier et réseaux sociaux) (%) :

Année	Résultat	Objectif
2020	83	95
2021	89	95

N.B. : Le délai de traitement a augmenté en 2020 en raison de la fermeture du Service Clients lors du 1^{er} confinement.

Nombre d'avis clients recueillis & publiés suite à une commande passée sur www.intersport.fr :

	2019	2020	2021
Avis produits	15 759	80 164	31 947

N.B. : La diminution du nombre d'avis recueillis et publiés en 2021 s'explique par le changement de l'outil utilisé en cours d'année.

Nombre d'avis clients relatif à la navigation sur www.intersport.fr :

	2019	2020	2021
Avis internautes	1 802	1 264	23 091

N.B. : L'augmentation du nombre d'avis recueillis en 2021 s'explique par le changement de l'outil et de nouvelles méthodes de collecte.

POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE

DÉVELOPPER LA PRATIQUE SPORTIVE
ET L'ACCÈS AU SPORT

1

ANCRAGE TERRITORIAL

Agir pour la mixité sociale et créer de la cohésion par le sport nous tient à cœur depuis toujours.

Pour faire vivre le sport dans toutes les régions, et donner les moyens aux clubs de rallier le plus grand nombre de jeunes, nous les soutenons logistiquement, humainement et financièrement.

Nous sommes ainsi partenaire de plus de 10 000 clubs amateurs.

Pour favoriser l'accès aux clubs et leur permettre d'accueillir de nouveaux licenciés, nos 270 Adhérents-associés sont les premiers mobilisés.

Ainsi, 80 entités et 120 commerciaux spécialistes sont dédiés à l'accompagnement des clubs & collectivités tout au long de l'année.

Depuis 2019, et afin de soutenir le développement d'un sport local, nous avons reversé plus de 6 millions d'euros par an, chaque année, sous forme d'aide financière et matérielle pour soutenir nos clubs partenaires dans leur développement. De plus, durant la COVID, nous avons mis en place une plateforme « J'aime mon club, j'aide mon club » afin que la solidarité collective de nos clients permette à nos clubs partenaires de compenser la baisse de leurs recettes : cette opération a permis, par l'action de plus de 1 500 donateurs, de lever près de 120 000 euros redistribués à plus de 600 clubs.



Pour intensifier notre engagement, nous sommes Distributeur Officiel de la Fédération Française de Football et de la Fédération Française de

Tennis. Des partenariats qui nous permettent de mettre en place des actions favorisant l'accès à la pratique et à sa découverte.

Nos indicateurs de performance

Nombre de clubs locaux partenaires :

	2019	2020	2021
Nombre de clubs partenaires soutenus	+ 10 000	+ 10 000	+ 10 000

Soutien financier et matériel des clubs partenaires (€) :

	2019	2020	2021
Aide financière et matérielle apportée aux clubs partenaires	+ 6 millions	+ 6 millions	+ 6 millions

2

PARITÉ DANS LE SPORT

Dans certaines régions, les femmes ont deux fois moins accès au sport que les hommes et seuls 20 % pratiquent ce sport en club. C'est pourquoi nous nous engageons à lutter pour la parité dans le sport en accompagnant notamment les plans de féminisation de nos fédérations partenaires

en organisant des événements 100 % dédiés aux femmes et par des appels à projet avec la fondation Alice Milliat pour redonner leur juste place aux femmes dans l'espace public. Nous sommes plus que jamais convaincus de la nécessité d'agir pour rendre le sport accessible à toutes.

POUR UN SPORT PLUS ACCESSIBLE

ÊTRE UN EMPLOYEUR ENGAGÉ

Bien que les politiques Ressources Humaines d'INTERSPORT FRANCE et de ses 2 filiales se différencient en raison des spécificités de leurs métiers et de leur organisation, elles sont basées sur des valeurs et des ambitions communes. Au 31 décembre 2021, les effectifs de la Société INTERSPORT FRANCE s'élevaient à 389 se décomposant comme suit : 337 en CDI, 14 en CDD et 38 en contrats professionnels, stagiaires ou alternants. Notre volonté de parité au sein de l'entreprise INTERSPORT FRANCE a abouti à un management en cours de féminisation, avec 45 % de femmes managers.

1

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

Chez INTERSPORT FRANCE, nous partageons des valeurs communes avec le sport en favorisant l'apprentissage, avec la formation de près de 1 000 alternants par an, et l'évolution de nos collaborateurs. Nous croyons que le développement permanent des compétences stimule les collaborateurs, et contribue à leur enrichissement personnel et par conséquent à celui de l'entreprise. (Suite page 17)

111 000

heures de formation en 2021

2

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La santé et la sécurité de nos collaborateurs sont au cœur de nos préoccupations. Il n'y a pas de bien-être au travail sans santé et sécurité préservées. (Suite page 17)



3

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Le respect et la confiance réciproques entre collaborateurs, mais surtout entre les collaborateurs et leurs managers sont essentiels pour cultiver le bien-être au travail : nous développons une culture managériale basée sur l'exigence, mais également sur la bienveillance, la transparence, la collaboration et la prise d'initiative. (Suite page 17)

7 ans

Durée d'ancienneté moyenne

4

ENTREPRENEURIAT INDIVIDUEL

Un grand nombre d'Adhérents-associés actuels du Groupe INTERSPORT sont d'anciens collaborateurs salariés des magasins ou de la Centrale ainsi que d'enfants d'Adhérents-associés. (Suite page 18)

14

transmissions d'entreprises réussies

1

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DES CARRIÈRES

Nous cultivons leur motivation à apprendre en leur offrant l'opportunité de découvrir en permanence de nouvelles choses : nouvelles façons de travailler, nouveaux outils, nouveaux challenges, nouveaux métiers.

Nous croyons que la mobilité interne est un véritable facteur de motivation et un moyen de renforcer le sentiment d'appartenance à l'enseigne ; croire en nos talents et leur donner leur chance est un excellent moyen de développer les expertises et de renforcer l'organisation.

Nous capitalisons sur la diversité des parcours offerts par le système coopératif pour faire évoluer nos collaborateurs.

Nous allouons chaque année des budgets importants au plan de développement des compétences sur chacune de nos entités.

Au sein de notre Centrale, nous incitons et mettons à la disposition des collaborateurs les moyens d'être acteurs de leur formation, en leur permettant de demander à tout moment des formations qu'ils auront eux-mêmes identifiées sur un portail collaboratif dédié et recensant tout type de formation, quelles que soient les modalités pédagogiques (présentiel, *digital learning*...).

Nous nous appuyons sur l'Académie INTERSPORT, pour créer du contenu et des parcours de formations permettant aux collaborateurs des magasins de développer leurs compétences sur nos produits, nos outils, nos métiers, en proposant tout type de modalité pédagogique (présentiel, *e-learning*, tuto, classes virtuelles...). Des relais formation présents en magasin contribuent au déploiement et au rayonnement des actions de l'Académie.

Nous promovons la mobilité interne au sein du groupe et offrons de beaux parcours à nos collaborateurs, qui, pour les plus audacieux, peuvent aller jusqu'à l'entrepreneuriat ; et nous les accompagnons dans l'ouverture de leur propre magasin.

L'intrapreneuriat est également favorisé et valorisé. C'est par exemple le cas d'une équipe transverse, auto-constituée au sein de la Centrale et qui s'est fait appeler « Team Éco ». Elle a permis, en mobilisant les ressources de nombreux métiers au sein de l'entreprise, de rédiger une charte d'éco-conception exigeante, authentique et progressive et de développer, au côté d'Intersport International et de l'équipe de développement, les premiers produits de marques exclusives éco-conçus.

En 2021, nous avons organisé près de 5 000 heures de formation au sein d'INTERSPORT FRANCE et de ses filiales. Les collaborateurs de notre réseau de magasins ont, quant à eux, suivi plus de 89 000 heures de formation en ligne et 17 000 heures de formation en présentiel ou en classe virtuelle, orchestrées par l'Académie INTERSPORT.

Par ailleurs, au sein d'INTERSPORT FRANCE, plus de 80 % de nos managers sont issus de la promotion interne.

2

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Nous croyons beaucoup au pouvoir du sport sur la santé et capitalisons tant sur ses vertus physiques que morales, pour prévenir les risques sur la santé, physiques et psycho-sociaux.

Sur nos métiers les plus exposés, nous portons une attention particulière à la formation au poste de travail et au respect des consignes de sécurité au quotidien. Nous accompagnons nos salariés rencontrant des problèmes de santé, et nous leur offrons des couvertures sociales de qualité.

Nous encourageons et facilitons la pratique du sport entre collègues, car le sport a des bienfaits reconnus sur la santé physique et mentale.

Nous avons, avec notre prestataire de restauration collective, revu totalement l'offre alimentaire en 2021, afin de la rendre plus saine, plus locale, plus renouvelée, tout en réduisant le gaspillage et les emballages.

Pour les postes les plus exposés physiquement, notamment dans nos entrepôts, nous faisons suivre un parcours de formation complet à nos nouveaux collaborateurs dans le cadre de leur intégration, et préalablement à toute prise de poste. Nous organisons en outre des échauffements musculaires préalablement aux prises de poste quotidiennes au sein de nos entrepôts.

Des référents sécurité et environnement veillent au quotidien à la mise en place et au respect des consignes de sécurité.

Nous prenons en considération, autant que les contraintes de poste le permettent, les problèmes de santé des collaborateurs pour aménager leur temps de travail et/ou leur poste de travail.

Nous offrons à nos collaborateurs des couvertures sociales (mutuelle et prévoyance) de qualité.

L'indice de fréquence des accidents est un indicateur suivi régulièrement, au sein de nos filiales tout particulièrement.

Pour l'année 2021, l'indice de fréquence s'élève à 86,58/1 000 ; nous concentrons nos efforts pour réduire ce taux significativement et durablement.

Cet indice prend en compte les accidents de travail (AT) et les accidents de trajet (ATJ) des coopératives et de nos filiales, MFC et LS, de la manière suivante : ((nombre d'AT 2021 + nb d'ATJ 2021)/nombre de salariés au 31/12/2021 (IF + BS + LSL + MFC)) x 1 000.

IF : coopérative INTERSPORT FRANCE ; MFC : notre filiale située à Machecoul ; BS : coopérative BLACKSTORE ; LSL : notre filiale située à Saint-Vulbas.

3

BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

L'HUMAIN EST AU CŒUR DE NOTRE CULTURE

Nos valeurs (Ouverture, Optimisme, Humanité, Humilité et Sens du Collectif) illustrent nos convictions et guident nos actions envers nos collaborateurs.

Nous sommes convaincus que des collaborateurs se sentant bien dans leur quotidien professionnel s'investissent davantage, et n'hésitent pas à recommander l'enseigne INTERSPORT, à innover et à se dépasser ; ils contribuent ainsi plus activement au succès du déploiement de la stratégie de notre enseigne : du gagnant-gagnant !

Par ailleurs, l'ambiance de travail est également à la base du bien-être des équipes : nous cultivons le sens du collectif et la convivialité, indissociables l'un de l'autre. Comme dans le sport, l'envie de « jouer » les uns pour les autres est une condition de la réussite !

Nous avons défini dans notre référentiel emploi-compétences :

- parmi les compétences clés de nos collaborateurs : le sens du service client ;
- parmi les compétences clés de nos managers : la capacité à favoriser les synergies et le travail collaboratif, la bienveillance et l'exemplarité, la culture du *feedback*.

Nous recherchons ces compétences lors de l'embauche de nouveaux collaborateurs, nous les cultivons au travers du plan de développement des compétences, notamment au travers de la mise en place de formations collectives internes, et nous les évaluons lors des entretiens annuels de performance.

Nous donnons du sens aux actions de nos collaborateurs :

Chez INTERSPORT FRANCE, dans le cadre du parcours d'intégration de nos nouveaux collaborateurs, nous partageons la stratégie de l'enseigne, et présentons les métiers et les enjeux de chaque direction. Nos collaborateurs sont également invités à se rendre en magasin, notamment lors de la préparation des ouvertures de nouveaux magasins, de façon à mieux comprendre les enjeux et les contraintes du terrain, et à venir prêter main-forte aux équipes terrain sur des temps forts de la vie de leur point de vente.

Puis nous réunissons régulièrement, sur un rythme trimestriel, les équipes de la coopérative pour faire un point sur l'actualité, les objectifs, et la stratégie de l'enseigne.

Plus globalement, au niveau du groupe, nous partageons régulièrement la stratégie en transparence avec nos collaborateurs, et fêtons les victoires ensemble.

Nous boostons l'esprit d'équipe et la convivialité :

Plusieurs fois dans l'année, et en collaboration avec les représentants du personnel, nous organisons des événements pour renforcer le collectif et fédérer les équipes (séminaire, soirée de fin d'année, Noël).

Nous encourageons et facilitons la pratique du sport entre collègues, notamment au travers de la mise à disposition d'une salle de sport, étendue dès début 2022 à de nouvelles activités (padel et pétanque), et le financement de cours collectifs au sein de notre Centrale d'Achat.

Nos espaces de travail et de pause ont été améliorés et continuent à être réaménagés, tant au sein de notre Centrale que de nos filiales, de sorte à renforcer la communication et les synergies entre les équipes, mais aussi à permettre aux collaborateurs de se ressourcer, individuellement ou collectivement.

À une période où la fidélisation des collaborateurs est un challenge et enjeu, et dans un contexte interne de fort développement, nous sommes fiers de mettre en avant la fidélité des collaborateurs à notre enseigne : l'ancienneté moyenne au sein d'INTERSPORT FRANCE et de ses filiales est supérieure à 7 ans, malgré la forte croissance de nos effectifs sur les dernières années.

Dans ce contexte de forte croissance et d'évolution de nos métiers et nos process, le *turn-over* CDI au sein d'INTERSPORT FRANCE et de ses filiales est de 14,4 % en 2021. Il est calculé selon la formule suivante : $((\text{nombre d'embauches en CDI} + \text{nombre de départs CDI}) / 2) / \text{effectif CDI au 31/12/N-1}$. Nous considérons une partie de ce *turn-over* comme « naturel » sain et/ou contextuel. Nous concentrons bien entendu nos efforts pour réduire les départs liés à une insatisfaction de nos talents ; pour cela, nous menons des entretiens de sortie avec les collaborateurs démissionnaires pour mieux comprendre les raisons de leur départ et adapter le cas échéant notre management des ressources humaines.

Nous sommes par ailleurs fiers et heureux de voir des collaborateurs partir pour de nouvelles opportunités professionnelles s'inscrivant dans leurs souhaits de progression individuelle et répondant à leurs aspirations du moment, considérant alors que nous avons contribué avec succès au développement de leurs compétences et de leur employabilité.

4

ENTREPRENARIAT INDIVIDUEL

Cette particularité permet de favoriser la transmission du savoir-faire entre les générations tout en permettant un niveau d'adaptabilité très important afin d'appréhender les évolutions du secteur de la distribution.

Chaque collaborateur du Groupe peut développer, par le biais de ses formations et de son expérience au sein du Groupe, ses capacités à devenir entrepreneur à son tour.

Les jeunes entrepreneurs peuvent bénéficier, en complément de leur apport financier personnel, d'aides financières apportées par le Groupe notamment par le biais d'un fonds (EXPANSPORT) alimenté par l'ensemble des Adhérents-associés.

Alors que la transmission et la succession d'entreprise sont les facteurs principaux de défaillances des entreprises en général, le Groupe INTERSPORT a développé un ensemble d'aides techniques et financières (aides juridiques, conseil et accompagnement financiers etc.) afin d'assurer et de faciliter les transmissions des entreprises adhérentes.

Ces moyens permettent d'assurer la réussite de ces transmissions dans l'intérêt des entreprises adhérentes, ainsi que la pérennité du Groupe.



Nos indicateurs de performance

Nombre de collaborateurs devenus entrepreneurs :

Année	Résultat	Objectif (nombre)
2019	2	3
2020	6	-
2021	2	-

Nombre de transmissions d'entreprises réussies :

Année	Résultat
2019	27
2020	12
2021	14

Nombre de points de vente accompagnés par Expansport :

Année	Depuis 2008	2019	2020	2021
Nombre de points de vente	23	1	1	5

POUR UN SPORT PLUS SOLIDAIRE

SOUTENIR LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE



SPONSORING NATIONAL ET LOCAL

Pour donner les moyens aux licenciés partenaires de nos clubs et fédérations de faire progresser leurs équipements et rendre toujours plus accessible leur pratique, nous leur faisons bénéficier chaque saison de nombreux avantages commerciaux en magasin. *(Suite page 20)*

110 000

bénévoles accompagnés

PROMOUVOIR UNE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

INTERSPORT FRANCE commercialise des produits de marques exclusives et s'engage auprès de ses usines partenaires à améliorer les conditions de travail sur les sites de production et mettre en place une chaîne d'approvisionnement éthique. *(Suite page 20)*



SPONSORING NATIONAL ET LOCAL

Depuis 2019, nous avons ainsi offert, chaque année, plus de 40 millions d'euros de pouvoir d'achat aux licenciés de nos clubs partenaires afin de les aider à s'équiper.

Nous soutenons plus de 110 000 bénévoles dans tous les sports.

Sans bénévoles pour faire vivre les associations et les clubs, il n'y a plus de sport. Nous mettons tout en œuvre pour faciliter leur mission au quotidien en leur proposant un service sur mesure à travers nos 110 cellules clubs et collectivités et nos 420 collaborateurs dédiés à servir au mieux les clubs, partout en France. En partenariat avec Hello Asso, nous accompagnons les bénévoles en leur offrant des outils gratuits pour faciliter la gestion de la vie administrative de leur club.

Pour accompagner tous ceux qui ont un rêve sportif et les aider à concrétiser leurs projets, nous avons lancé en 2014 « Mon Projet Sportif », notre plateforme de sponsoring participatif. Toute l'année, nous recevons des projets, qu'ils soient amateurs ou professionnels, individuels ou collectifs et nous soutenons tous les athlètes, les valides comme les invalides. Chaque année, nous co-finançons ainsi environ 12 projets avec le soutien de notre communauté.

Nous soutenons aussi directement de nombreux athlètes, notamment des sportifs qui ont pour objectif les jeux olympiques 2024 : Gabriel BORDIER (marcheur), Romain LECCEUR (110 m haies), Flavien RENOARD (3 000 M Steeple)...

Nos indicateurs de performance

Aide versée pour l'équipement sportif des licenciés des clubs et fédérations partenaires (€) :

	2019	2020	2021
Aide sous forme d'avantages commerciaux (réduction, bons d'achat etc.)	+ 40 millions	+ 40 millions	+ 40 millions

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

Afin de contrôler et d'accompagner les usines, INTERSPORT FRANCE est un membre actif de l'initiative BSCI. Le code de conduite du BSCI est basé sur les conventions internationales les plus importantes en matière de protection des droits du travailleur. On compte parmi les différents critères d'évaluation entre autres : les politiques de responsabilité sociales, l'interdiction du travail des enfants ou travail forcé ou encore les mesures pour garantir la santé et la sécurité sur le lieu de travail.

Près de 84 % des fournisseurs de rang 1 sur site de production détiennent une accréditation BSCI avec une note supérieure ou égale à C.

Nos Fournisseurs s'engagent également en signant les conventions annuelles, qui contiennent des clauses dédiées à l'éthique, à la législation du travail, à la sous-traitance, à la lutte contre la corruption, etc.).

Le bureau de Sourcing International d'INTERSPORT, dont le siège est situé à Shenzhen en Chine, et qui gère une partie du développement de produits de marques exclusives, assure le suivi et l'accompagnement des usines, notamment en effectuant des audits saisonniers sur site de production. Toute usine de production ayant une note

inférieure à C est ré-audité et accompagnée dans le but d'obtenir une note de C minimum.

En complément, des inspections de production aléatoires sont conduites auprès des usines afin de s'assurer qu'il n'y ait pas de sous-traitance non déclarée par nos fournisseurs. Afin de renforcer la présence des équipes de contrôle des productions sur place et assurer une présence permanente en usine, un outil de pilotage à distance des productions a été mis en place : PIVOT88. Cet outil permet un autocontrôle géolocalisé des productions en temps réel.

La stratégie Sourcing d'INTERSPORT FRANCE est de construire des partenariats forts et durables avec ses usines, et de créer une relation basée sur la confiance et la transparence. INTERSPORT FRANCE s'engage ainsi auprès de ses partenaires à les accompagner dans la mise en place de plans correctifs afin de garantir une chaîne d'approvisionnement toujours plus éthique.

Au-delà de cette vigilance sourcing, nous nous efforçons de promouvoir les productions nationales, à la fois par notre usine d'assemblage de cycles située à Machechoul, et distinguons en point de vente des marques nationales par le pictogramme « Fabriqué en France ».

Nos indicateurs de performance

Fournisseurs de rang 1 accrédités BSCI avec une note supérieure ou égale à C (%) :

Année	Fournisseurs de rang 1 ayant une note supérieure ou égale à C
2019	90
2020	90
2021	84

POUR UN SPORT PLUS DURABLE

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nous lançons en 2022 notre bilan carbone. Dans l'attente des résultats de cette étude, nous avons choisi de nous concentrer sur nos sites français, notamment de production et de logistique, pour le suivi de nos réalisations, mais aussi sur certaines actions initiées sur des produits ou en magasins.

Pour encourager la transition de tous vers des moyens de transport respectueux de l'environnement, nous nous engageons dans l'éco-mobilité. Notre usine, la Manufacture Française du Cycle (MFC), a fabriqué, dans un contexte sanitaire particulier, 377 340 vélos, dont 93 500 Vélos à Assistance Électrique (VAE) en 2020, et 490 615 vélos dont 156 000 Vélos à Assistance Électrique (VAE) en 2021. En tant que premier assembleur de cycle et leader sur le marché du VAE en France, nous nous engageons pleinement auprès de l'État



et du Ministère de la Transition écologique et solidaire afin de soutenir le plan « Vélo et mobilités actives ». Ce dernier vise à tripler l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien d'ici 2024, en passant de 3 à 9 %. Nous avons par ailleurs activement participé à la mission menée en 2021 par le député Gouffier-Cha sur la filière économique du vélo, permettant de mettre en avant les 10 mesures prioritaires à lancer afin de favoriser l'essor de cette filière.



Nos indicateurs de performance

Nombre de vélos conçus et assemblés en France dans notre usine MFC (pièces) :

	2019	2020	2021
Vélos conçus et assemblés en France	+ 400 000	377 340	490 615
Part des vélos à assistance électrique (VAE)	80 000	93 500	156 000

Nombre de produits de la gamme Éco-mobilité vendus dans l'ensemble du Groupe INTERSPORT (pièces) :

	2019	2020	2021
Produits de la gamme Éco-mobilité	80 605	75 765	102 603

N.B. : Sont inclus, les trottinettes mécaniques, les trottinettes électriques et leurs accessoires.

POUR UN SPORT PLUS DURABLE

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT
DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1

RÉPARABILITÉ

INTERSPORT FRANCE attache une importance à la préservation des ressources depuis de nombreuses années à travers les ateliers de réparation et d'entretien présents dans les magasins INTERSPORT (atelier cycle, atelier cordage et atelier ski).

1 000

techniciens spécialisés



2

ÉCO-CONCEPTION

Une charte d'éco-conception a été mise en place en 2021 pour encadrer la sélection et la conception de produits durables. Nos efforts se sont concentrés cette année sur l'ensemble de nos marques propres.

(Suite page 23)

8 %

des produits ENERGETICS
sont éco-conçus

3

RECYCLAGE ET VALORISATION
DES DÉCHETS

Nous prenons en compte les déchets générés par notre activité en les triant et en les valorisant. Nos efforts se sont concentrés sur notre usine.

(Suite page 23)

90,6 %

des déchets générés par MFC sont valorisés

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Aujourd'hui, il est de notre responsabilité d'agir pour essayer de réduire l'impact environnemental de nos produits. Cet engagement, nous l'appliquons à la fois à **nos développements produits** et à **notre sélection de produits éco-conçus de marques partenaires** répondant à notre charte d'éco-conception. En collaboration avec Intersport International (IIC), nous avons donc mis en place une charte d'éco-conception pour nos marques propres et nos marques nationales partenaires qui se veut exigeante, authentique et progressive.

Notre charte Produit éco-conçu se concentre pour l'instant sur les matières premières et est définie ci-dessous :

Un produit est considéré comme éco-conçu si **50 % minimum du composant principal est issu de matière recyclée ou bio-sourcée** et toutes les finitions utilisent des technologies naturelles/responsables. Tout produit, quel que soit son contenu, ne sera pas considéré comme éco-conçu s'il contient l'un des éléments suivants : PFC, biocides, laine provenant de moutons ayant subi du *mulesing* ou duvet/plumes d'oiseaux plumés vivants ou gavés.

Ainsi, 8 % des modèles couleur de la marque Energetics et 5 % des modèles couleurs de la marque McKinley sont éco-conçus selon notre charte.

Nous prenons en compte les déchets générés par notre activité en les triant et en les valorisant.

Notre usine a mis en place un système local de tri des déchets. De nombreux points de collecte sont présents pour que les opérateurs déposent leurs déchets en les triant par matière : carton, film plastique, lien polypropylène, acier, aluminium, etc. Un parc de presse permet d'effectuer sur site le compactage de ces déchets, qui sont stockés sous forme de balles sur une zone dédiée.

Une équipe est notamment en charge du système de collecte et de tri des déchets, de la source jusqu'à leur enlèvement.

Les déchets triés sont ensuite collectés par un prestataire pour leur valorisation et recyclage.

Pour améliorer la collecte et le tri des déchets, un contrat de gestion des 5 flux a été signé avec la communauté de communes de la Plaine de l'Ain en 2021.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, INTERSPORT FRANCE, représenté par MFC, est adhérent à l'éco-organisme COREPILE pour la collecte et de recyclage des batteries des vélos à assistance électrique (VAE). Outre les vélos, INTERSPORT FRANCE participe à d'autres filières de collecte, tri, recyclage et valorisation (piles et batteries hors VAE, DEEE, papiers, emballages etc.) et y contribue financièrement chaque année.

Conformément aux obligations issues de la loi n° 2020-105 de lutte contre le gaspillage et d'économie circulaire du 10 février 2020 dite loi AGEC, INTERSPORT FRANCE s'organise face aux enjeux posés par la nouvelle filière de recyclage des articles de sport et de loisirs ou « ASL ».

Tout consommateur, qu'il soit client de l'enseigne ou non, pourra ainsi rapporter un ASL en fin de vie, qui sera selon son état, recyclé, réparé ou réutilisé à d'autres fins.

C'est dans ce contexte qu'INTERSPORT FRANCE et ses Adhérents-associés se rapprochent d'organismes affiliés à l'économie sociale et solidaire pour échanger sur d'éventuels partenariats au niveau national et local, afin de donner une seconde vie aux ASL invendus et aux ASL déposés par les consommateurs dans les contenants à leur disposition.

INTERSPORT FRANCE a également lancé fin octobre 2021 la capacité pour les collaborateurs de récupérer les invendus de notre restaurant d'entreprise via l'application « TOOGOODTOGO ».



Nos indicateurs de performance

Déchets générés par l'usine de vélos (MFC) :

	2018	2019	2020	2021
Masse déchets générés (tonnes)	1 198	1 189	1 103	1 393
Masse déchets non valorisés (tonnes)	107,2	109,2	105,7	131,2
Déchets valorisés (%)	91,1 %	90,8 %	90,4 %	90,6 %
Nb vélos fabriqués	404 127	442 771	377 340	490 615
Déchets générés par vélo fabriqué (kg/vélo)	2,96	2,68	2,92	2,84

Contribution financière totale versée par INTERSPORT FRANCE aux éco-organismes pour la collecte, le tri et le recyclage des produits mis sur le marché (€ hors taxes) :

	2019	2020	2021
Montant total éco-organismes	1 137 512,27	771 518,87	832 231,49

N.B. : Ce montant s'entend hors Éco-TLC.

POUR UN SPORT PLUS DURABLE

RÉDUIRE L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ
SUR L'ENVIRONNEMENT

1

PRÉSERVATION DES RESSOURCES

Nous investissons à court, moyen et long terme pour maîtriser nos consommations énergétiques et les réduire.

65 %

de réduction d'électricité dans notre usine

2

RÉDUCTION DE LA POLLUTION DE L'AIR

Notre usine de conception et de fabrication de vélos a investi dans une seconde ligne de peinture en poudre (teinte et vernis), permettant de ne plus émettre de Composé Organique Volatil (COV) dans l'atmosphère et de ne plus utiliser de produits solvantés. Cette ligne utilise une technologie de recyclage de la poudre avec une application de 95 % de la poudre sur les cadres. La poudre excédentaire est renvoyée au fabricant pour être réutilisée dans son process ou être recyclée

73 %

des cadres de vélos sont peints avec une application de poudre



RÉDUIRE L'IMPACT DE NOTRE ACTIVITÉ SUR L'ENVIRONNEMENT

En 2020 et en 2021, les gros équipements utilisés au quotidien ont été révisés, en privilégiant les réparations et le remplacement des pièces détachées.

Au cours de la période hivernale, l'usine de vélos a mis en place un nouveau compresseur à vitesse variable (adaptation plus précise à la demande en air comprimé, réduction consommation électrique significative) en remplacement de deux anciens compresseurs à vitesse fixe, ainsi qu'un gainage pour la récupération de la chaleur.

Un 2^e caisson fermé autour du compacteur DIB (« Déchets Industriels Banals »), ouvert sur les quais de l'entrepôt à l'extérieur, a été installé afin de réduire la déperdition de chaleur et ainsi maîtriser la consommation.

En 2021, l'usine d'assemblage de vélos a investi dans une seconde unité de peinture des cadres de vélo. Elle permet, avec une technologie à poudre, de relocaliser cette partie de la fabrication des vélos, mais aussi de réduire de façon significative la consommation de peinture, en remplaçant un outil obsolète et peu performant.

Nombre de vélos peints en poudre/Nombre total de vélos produits dans notre usine MFC (pièces) :

	2018	2019	2020	2021
Nombre vélos peints poudre MFC	271 761	359 704	323 380	358 000
Nombre vélos fabriqués	404 127	442 771	377 340	490 615
% vélos peints poudre	67,2 %	81,2 %	85,7 %	73 %

N.B. : Dans le cadre de la mise en œuvre d'une 2^e ligne de production en fin d'année, la réorganisation temporaire a impacté le nombre de vélos peints sur place. La capacité de production n'a de fait pu être atteinte qu'en fin d'année.



Depuis fin 2019, l'usine est entièrement éclairée en luminaires LED remplaçant les 3 000 tubes fluorescents, réduisant ainsi la consommation électrique d'environ 65 %. De même, dans nos entrepôts nous avons remplacé les 800 ampoules sodium par 400 blocs de LED.

Dans nos entrepôts, l'objectif est identique : maîtriser nos consommations afin de les réduire.

Un système de monitoring des fluides est venu compléter le dispositif de suivi et de maîtrise des consommations.

Nous pilotons et suivons également la consommation des chaufferies via un outil.

Nous veillons également au respect de l'environnement en n'utilisant plus aucun produit phytosanitaire depuis 2019 pour l'entretien des espaces verts de l'entrepôt, soit la suppression de 36 à 45 litres de produits par an. Les produits ont été remplacés par un désherbage manuel et avec un rotofil.

Cette année, nous avons intégré les consommations en eau, électricité et gaz de notre usine de conception et d'assemblage MFC.

Nous continuons de proposer une gamme toujours plus large de moyens de transport éco-responsable, notamment à travers une marque co-construite de trottinettes pour adulte et enfant : OZE.

Désormais, un tiers des camions effectuant des trajets entre l'entrepôt de Saint-Vulbas et la plateforme logistique de notre prestataire, située à Pont d'Ain, soit une distance d'environ 30 kms, utilisent du GLV comme carburant (mélange de gaz comprimé et liquide) réduisant ainsi le rejet des particules fines.

Nos indicateurs de performance

Suite à l'ajout de notre filiale MFC dans le périmètre, les consommations 2019 et 2020, ci-dessous, ont été rectifiées.

Consommation annuelle en électricité pour les coopératives et ses filiales (kWh) :

	2019	2020	2021
Consommation électricité	5 359 759	3 382 665	4 323 237

Consommation annuelle en gaz pour les coopératives et ses filiales (kWh) :

	2019	2020	2021
Consommation gaz	11 694 075	5 343 624	9 018 526

Consommation annuelle en eau pour les coopératives et ses filiales (m³) :

	2019	2020	2021
Consommation eau	15 262	6 800	6 369



Consommation électrique par vélo fabriqué dans notre usine de vélos (MFC) (kWh/vélo) :

	2018	2019	2020	2021
Conso électricité	1 460 217	1 405 348	1 152 217	1 653 986
Nombre vélos fabriqués	404 127	442 771	377 340	490 615
Conso électrique par vélo fabriqué	3,61	3,17	3,05	3,37

Consommation gaz par vélo fabriqué dans notre usine de vélos (MFC) (kWh/vélo) :

	2018	2019	2020	2021
Conso gaz propane	3 036 000	4 043 400	3 694 260	5 313 000
Nb vélos fabriqués	404 127	442 771	377 340	490 615
Conso gaz par vélo fabriqué	7,51	9,13	9,79	10,83

Nous invitons toutes les équipes magasin à initier des actions pour réduire à leur niveau leur impact sur l'environnement.

Pour cela nous leur donnons notre soutien logistique et financier. Et les meilleures pratiques sont partagées auprès de nos 766 magasins pour encourager leur adoption dans le réseau (journée de recyclage, ramassage de déchets plastiques, installation de murs végétaux en magasin...) et récemment nous avons rejoint l'organisme Re_fashion pour sa campagne de sensibilisation autour de la deuxième vie des produits.

Elle vise à sensibiliser les citoyens aux bons gestes à adopter pour réparer, réutiliser, recycler les textiles, chaussures et linge de maison usagés.

ANNEXES

NOTICE MÉTHODOLOGIQUE

INTERSPORT FRANCE est soumis aux obligations réglementaires de reporting extra-financier relatives à l'Ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2018 et au décret pris en application de l'ordonnance n° 2017-1265 du 9 août 2017.

La Déclaration de Performance Extra-Financière (« DPEF ») répond à ces obligations.

L'équipe juridique a élaboré la présente DPEF. Elle s'est pour cela appuyée sur un réseau de contributeurs couvrant les différentes

activités de l'entreprise. Un groupe de travail a été constitué impliquant les principales fonctions transverses et a permis, à travers des ateliers, d'identifier et hiérarchiser les risques RSE et de construire une communication adaptée répondant aux nouvelles exigences réglementaires.

INTERSPORT FRANCE s'inscrit dans une démarche de transparence, de progrès et d'amélioration continue afin de renforcer le processus de reporting et d'étayer sa communication extra-financière.

AVIS DE L'ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société INTERSPORT FRANCE S.A., désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

RESPONSABILITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

INDÉPENDANCE ET CONTRÔLE QUALITÉ

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du Code de commerce et le Code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

RESPONSABILITÉ DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DÉSIGNÉ ORGANISME TIERS INDÉPENDANT

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

NATURE ET ÉTENDUE DES TRAVAUX

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 – *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations. A ce titre :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2e alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes ⁽¹⁾ ;

(1) Informations qualitatives relatives au développement de l'économie circulaire, au bien-être au travail, au respect des réglementations et codes de bonnes conduites européens et internationaux et à la satisfaction des clients.

- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants ⁽¹⁾, nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices ⁽²⁾ et couvrent entre 100 % des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Neuilly-sur-Seine, le 17 mai 2022

L'un des Commissaires aux Comptes,
Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International

Solange Aiache
Associée

Bertille Crichton
Associée

MOYEN ET RESSOURCES

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 2 personnes et se sont déroulés entre mars 2022 et avril 2022, pour une durée totale d'intervention d'environ 1 semaine.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

(1) **Informations sociales** : effectif total ; turnover ; taux de fréquence ; nombre d'heures de formation.

Informations environnementales : nombre de vélos conçus et assemblés en France ; part des vélos à assistance électrique (VAE) ; consommation d'énergie par vélos fabriqué ; déchets générés par vélo fabriqué.

Informations sociétales : nombre de clubs partenaires soutenus ; nombre de fournisseurs de rang 1 ayant une note supérieure à C.

(2) INTERSPORT FRANCE S.A.

